

## Discours de Willy Brandt au Storting sur le premier élargissement des Communautés européennes (24 avril 1970)

**Légende:** Le 24 avril 1970 à Oslo, le chancelier allemand Willy Brandt décrit devant les représentants des partis politiques représentés au Storting les enjeux de l'élargissement des Communautés européennes aux pays scandinaves.

**Source:** La Communauté européenne: De la Conférence au Sommet de La Haye à l'Europe des Dix. Bonn: Office de presse et d'information du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, [s.d.]. 134 p. p. 47-49.

**Copyright:** (c) Office de presse et d'information du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_willy\\_brandt\\_au\\_storting\\_sur\\_le\\_premier\\_elargissement\\_des\\_communautes\\_europennes\\_24\\_avril\\_1970-fr-e56bc29b-9182-4e6f-9049-ef7d39e55c72.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_willy_brandt_au_storting_sur_le_premier_elargissement_des_communautes_europennes_24_avril_1970-fr-e56bc29b-9182-4e6f-9049-ef7d39e55c72.html)

**Date de dernière mise à jour:** 03/07/2013

## Discours du chancelier fédéral Willy Brandt devant les partis représentés au Storting (Oslo, 24 avril 1970)

[...]

En Allemagne, les expériences des années passées n'ont pas été vaines. En République fédérale, nous avons jeté les bases d'un Etat démocratique et social fondé sur le droit. Entretemps, une nouvelle génération se met à assumer la responsabilité des affaires publiques. Nous n'avons pas oublié que la voie de la coopération européenne et internationale nous a été ouverte si vite. Ni non plus que nombreux furent ceux – ici en Norvège comme ailleurs - qui firent taire de bonne heure les sentiments d'hostilité et de méfiance et se montrèrent compréhensifs et serviables à notre égard.

Nous ne devons pas oublier les leçons du passé. Mais il s'agit de tourner les regards vers l'avenir. L'Histoire a lancé un nouveau défi aux peuples de l'Europe, un défi qui pourrait être le dernier: instaurer un ordre de paix pour notre continent, qui permette aux peuples de cette partie du monde d'envisager l'avenir avec sérénité et qui soit en même temps un exemple et un moyen de venir en aide aux peuples dans d'autres parties du monde. Chacun de nous doit y contribuer.

Cet ordre de paix - à mon point de vue et à celui de mon gouvernement - englobe aussi bien les rapports des peuples ouest-européens entre eux que les liens que nous entendons nouer avec les peuples d'Europe de l'Est dans le sens de la responsabilité commune de tous les peuples de ce continent. Ces deux tâches sont inséparables comme les deux côtés d'une médaille.

Pour moi, il n'y a pas de hiatus entre la politique à l'Ouest et la politique à l'Est. Ce que l'on appelle l'Ostpolitik allemande ne peut se développer que sur l'arrière-plan de l'alliance atlantique et en connexion avec l'intégration de l'Europe occidentale. D'une façon générale, on peut dire que l'étroite imbrication des Etats d'Europe occidentale est la condition pour que nous ayons la force d'établir entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est des relations efficaces et aussi confiantes que possible, comme il sied à des peuples qui, sans préjudice des divers systèmes politiques, se souviennent de leurs racines culturelles communes et sont conscients de leur responsabilité commune pour les habitants de ce continent.

C'est le succès de la politique à l'Ouest qui permet de mener une politique à l'Est; à l'inverse, le succès d'une politique à l'Est suppose que l'on poursuive avec constance la Westpolitik. Cette formule met en évidence les liens d'interdépendance qui pour mon gouvernement existent entre les deux moitiés de cette politique.

Il ressort de ce contexte qu'il vaut mieux que tous les peuples d'Europe occidentale participent aux deux composantes de cette politique. Une scission entre elles paralyserait leurs efforts. Si tous - compte tenu des divergences nécessaires au point de vue méthode - sont liés à l'intégration ouest-européenne, il y a là déjà un pas important de fait en direction du futur ordre de paix paneuropéen. Je tiens à préciser que pour moi l'unification européenne n'est ni un marché replié sur lui-même, ni une construction figée à la manière d'un bloc.

Sur le plan de la politique mondiale, à l'avenir seule une Europe pacifiée et unifiée sera en mesure de s'affirmer sur le plan politique, économique, social et technologique à côté des super-puissances, et de conserver son originalité et sa force. Seule une Europe unie sera capable d'utiliser ses facultés créatrices de manière à ce que les conditions de vie des peuples pauvres du monde puissent être améliorées efficacement. Une Europe unie qui ne gaspille plus ses forces dans des guerres fratricides pourrait y trouver une mission pour son 21<sup>e</sup> siècle.

Il est plus facile d'évoquer devant vous des visions d'avenir depuis que la politique ouest-européenne s'est remise à bouger ces derniers mois et que les relations Est-Ouest n'apparaissent plus sous un jour purement négatif.

La Conférence européenne au sommet qui s'est tenue à La Haye en décembre dernier a mis un terme à la stagnation qui se poursuivait depuis des années déjà. La volonté politique de nouveaux progrès en direction

d'une intégration de plus en plus poussée des peuples européens, qui nous a si longtemps fait défaut, s'est traduite par de multiples décisions constructives.

C'est le cas tout particulièrement de la décision prise par les Six d'ouvrir cet été des négociations avec les Etats candidats à l'entrée au Marché commun. J'estime que ce sera possible à la fin de juin ou au début de juillet. Et cela ne s'appliquera pas seulement à la Grande-Bretagne.

Mais ne croyez pas que je sois venu ici pour faire de la publicité en faveur de votre adhésion. Le moment venu, la Norvège décidera par elle-même ce qui sert le mieux ses intérêts.

Je veux seulement dire que la République fédérale d'Allemagne accueillerait favorablement un élargissement de la C.E.E. Et je tiens à répéter que je ne considère pas cela uniquement comme un problème purement anglais. Il ne fait pas de doute pour moi que la Communauté européenne aurait tout à gagner des nouvelles impulsions qui pourraient lui être données par la Scandinavie. En sus de la puissance économique et de la vitalité sociale, la Communauté ne pourrait que profiter des calories démocratiques et morales venues du Nord.

Les craintes qu'un petit peuple perde son identité dans la Communauté, qu'il puisse être écrasé sous le poids des grands Etats membres, ne me paraissent pas fondées. Il faut bien se dire, en effet, que la Communauté, grâce aux règlements valables pour tous, garantit au contraire les droits et les possibilités de ses Etats membres les moins puissants d'une manière sans précédent dans la coopération internationale.

Dès à présent, la Communauté présente selon les Etats membres des différences de dimension, de chiffre démographique et de potentiel économique. Chacun d'eux peut envoyer un ou deux membres dans la Commission, chacun a les mêmes droits à la table du conseil. Dans la mesure où des décisions sont prises à la majorité, - et ces décisions à la majorité devront jouer dans la Communauté élargie un rôle plus important que jusqu'ici -, le principe de la pondération des voix ne vaut qu'en rapport avec le principe de l'égalité des Etats. De sorte qu'un petit Etat a dans le cadre de la Communauté la possibilité d'exercer une influence qui est bien plus importante que son potentiel économique et son chiffre démographique.

Ces dispositions traduisent la conviction que la période de luttes pour le pouvoir, pour la prépondérance en Europe est révolue. Les traités de Rome veulent exprimer à cet égard que pour nous il n'y a plus d'Europe de l'hégémonie. L'Europe que nous voulons bâtir est celle de l'égalité et des égards mutuels, où ce n'est plus la volonté du plus fort qui compte, mais l'argument le plus convaincant, d'où qu'il vienne.

Permettez-moi de vous redire que je ne me suis pas proposé de vous faire un discours publicitaire. Mais laissez-moi ajouter aussi que nous ne devrions pas faire la sourde oreille aux appels que nous adresse la jeune génération. Si j'ai bien compris, elle ne veut pas seulement une multiplication du bien-être, mais surtout la création de formes plus humaines de coexistence. Elle sera d'autant plus encline à dire «oui» à l'Europe que celle-ci - au sens, il est vrai, de la longue marche des réformes - ouvre la voie à plus de justice et plus de solidarité.

Lorsque débiteront cet été les négociations d'adhésion, on verra d'une part quelle est la position de négociation commune adoptée par les partenaires actuels de la C.E.E. D'autre part, les Etats candidats à l'adhésion exposeront leurs points de vue dans un premier round de négociations. Les Six n'ont pas encore mis au point une position de négociation à l'égard de la Norvège. Mais on peut admettre que la Communauté est bien au courant des problèmes spéciaux qui se posent à la Norvège en connexion avec la question de l'adhésion. Et j'espère qu'il ne sera pas trop difficile de trouver des solutions qui soient satisfaisantes pour tous les intéressés.

On émet parfois l'opinion que la Communauté commencera par négocier avec la Grande-Bretagne seule. Pour ma part j'estime plus probable qu'après un premier round commun les problèmes des divers pays seront traités séparément et puis qu'ultérieurement on regroupera les négociations. L'adhésion de tous les Etats devrait entrer en vigueur à la même date.

Nous voudrions que les arrangements passés avec les Etats qui pour des raisons politiques ne veulent pas ou ne peuvent pas demander leur adhésion, entrent alors également en vigueur.

On sait que la Suède a adressé pendant l'été 1967 une note spéciale à la C.E.E. On sait aussi que la Suède souhaite négocier d'abord sur les aspects économiques de l'élargissement de la C.E.E. En marge de ces négociations, ou après coup, on pourrait examiner ensemble si les clauses de la neutralité suédoise sont conciliables avec les objectifs des traités de Rome.

Nous n'ignorons pas l'importance de la Suède. Nous ne méconnaissons pas non plus l'importance de la coopération interscandinave. Il ne serait pas raisonnable de lui porter atteinte. Cependant, il convient naturellement de faire remarquer que la coopération dans une sphère donnée peut se concilier avec la collaboration dans une autre sphère. Ce principe vaut notamment en ce qui concerne les compétences communes prévues dans le traité instituant la C.E.E.

En s'inspirant des objectifs définis par les traités de Rome, la Conférence au sommet de La Haye a d'ailleurs décidé de relancer les préparatifs en vue d'une coopération politique, qui étaient en veilleuse depuis 1962. Les ministres des affaires étrangères sont encore en plein dans les travaux préliminaires. D'ores et déjà on peut dire ceci: dans une prochaine phase il s'agira de fonder de façon pragmatique ce que j'appellerais volontiers une «collaboration politique qualifiée». Il est probable que le développement institutionnel jouera en l'occurrence un rôle moindre que celui d'une procédure efficace de consultation. Le gouvernement fédéral souhaite que la coopération des candidats à l'adhésion soit acquise le plus vite possible.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien il est important que nous progressions rapidement dans le domaine de la coopération technologique. Et je me félicite de ce que la Norvège soit disposée à une participation active.

Mais je tiens à souligner que nous devons faire aussi de plus grands efforts dans le domaine de la politique étrangère proprement dite et de la sécurité, en vue de regrouper les énergies de l'Europe occidentale et d'exercer une influence stabilisante sur les événements de la politique mondiale. Ceci n'est pas en contradiction avec nos obligations au sein de l'alliance atlantique. Et il est encore moins question de nous séparer des Etats-Unis. Bien au contraire, il s'agit d'assumer davantage notre propre responsabilité, en tant que partenaires à droits égaux.

Ainsi que l'expliquait le président Nixon dans son message au Congrès du 18 février, et comme il me le confirmait personnellement dans les entretiens que nous avons eus récemment, le développement de la Communauté européenne continue de bénéficier de l'appui total des Etats-Unis. Au fur et à mesure que l'Europe gagnera en puissance par le regroupement de ses forces, elle pourra assumer aussi dans l'intérêt de tous une plus grande responsabilité politique.

Il faut bien se dire cependant, qu'un Marché commun élargi, qui s'oriente vers une union économique et monétaire, ne sera pas sans poser de problèmes à l'Amérique. Même si la C.E.E. ne se replie pas sur elle-même, mais donne une impulsion considérable au commerce mondial, les intérêts commerciaux américains ne pourront pas ne pas en être affectés d'une façon ou de l'autre. En vue d'éviter des conflits inutiles et de régler sereinement et objectivement des litiges inévitables, j'ai préconisé des contacts réguliers entre l'Amérique et la Communauté.